

LAÏCITÉ - BREST

FORMATION - ACTION 2016-2017

« Prévention des dérives sectaires et de la radicalisation violente,
promotion de la laïcité et de la lutte contre les discriminations religieuses »

LIVRET DE CAPITALISATION



FINISTÈRE.FR

TABLE DES MATIÈRES

LE CONTEXTE DE LA FORMATION-ACTION :	4
LES ÉTAPES :	5
LE GROUPE DE FORMATION-ACTION...	6
UN SOCLE COMMUN	7
1. DE QUOI LA LAÏCITÉ EST-ELLE LE NOM ?	8
Que dit la loi de 1905 ?	12
2. DISCRIMINATIONS RELIGIEUSES	13
OÙ QUAND LA RELIGION DEVIENT MOTIF DE RUPTURE D'ÉGALITÉ...	
Que dit la loi ?	14
Quels sont les mécanismes psycho-sociaux sur lesquels s'appuient les discriminations ?	15
Quel est l'impact des discriminations sur les individus ?	16
Comment s'est construit le problème musulman?	
Que disent les discriminations religieuses de notre société?	16
Intervention de Marwan Mohammed, chercheur au CNRS.	
Les discriminations religieuses, une question récente pour les sciences sociales.	17
La construction du problème musulman,	18
Les représentations sociales de l'islam,	19
3. FAIT RELIGIEUX ET RADICALISATION	21
Ouisa Kies est sociologue, spécialisée dans l'étude du fait religieux salafiste et des processus de radicalisation violente.	21
Quelle posture de travail pour réfléchir au concept de «déradicalisation» ?	23
Radicalisation, les différents angles d'analyse :	24

4. THÉORIES DU COMLOT,	
QUELLES APPROCHES POUR QUELLE PÉDAGOGIE ?	26

5. PROFESSIONNALITÉ	
QUELLES POSTURES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPER DANS L'ACCOMPAGNEMENT	

INDIVIDUEL ET COLLECTIF?	29
Les objectifs des ateliers :	30
Positionner le curseur, entre valeurs et professionnalité :	31
Travailler en réseau, en prise avec le réel :	34
De l'analyse de pratiques à l'élaboration d'indicateurs :	35
L'analyse de pratiques, quelques principes	36

5. POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE	
CITOYENNE, quelques outils...	37

6. LA RESTITUTION DU 16 DÉCEMBRE 2016	40
----------------------------------------------	-----------

7. LE GROUPE D'APPUI	42
-----------------------------	-----------

CHARTE DE FONCTIONNEMENT	43
---------------------------------	-----------

CONCLUSION COLLECTIVE	
ET PERSPECTIVES...	46

BIBLIOGRAPHIE À RETROUVER SUR LAÏCITÉ-BREST.NET

LE CONTEXTE DE LA FORMATION-ACTION :

Le climat international tendu autour des conflits qualifiés de religieux et les attentats terroristes qu'a connu notre pays au cours de ces derniers mois ont éveillé chez les acteurs territoriaux le besoin de comprendre, d'échanger et d'adapter leurs pratiques professionnelles. Ainsi s'expriment depuis une petite dizaine d'années de nouveaux besoins de formation visant à se construire une éthique liant à la fois la prévention de la radicalisation, la non-discrimination religieuse et le respect de la laïcité en tant que principes républicains.

Or, ces thématiques semblent entrer en tension les unes avec les autres, ce qui nécessite un travail d'analyse pour une meilleure appréhension des processus de rupture à l'œuvre aujourd'hui dans la société française.

C'est donc à partir de ces questions sociales dites « vives » parce que mouvantes et conflictuelles, qu'il s'agit de construire des postures et des pratiques professionnelles à l'épreuve du réel.

Pour y répondre, la Ville de Brest et Brest Métropole ont engagé un travail autour de plusieurs axes, convergeant vers la co-élaboration de nouvelles postures :

- Dès 2009, un groupe de professionnel-le-s du territoire ont suivi un programme de formation autour de la laïcité mené par Dounia Bouzar. Ce travail a abouti à la rédaction d'un guide.
- Entre 2011 et 2012, des acteurs et actrices locaux se sont joints à un espace de travail régional consacré à la question des discriminations, initié par la DRJSCS-Acsé. «Le petit traité à l'usage des actrices et acteurs jeunesse - Prévenir et lutter contre les discriminations et les rapports de domination» a été coordonné et réalisé par l'association Topik, regroupant sociologues et historien-ne-s.
- Depuis 2015, les services de l'Etat et de collectivités - Quimper, Brest et le Conseil départemental du Finistère - se mobilisent autour de la question de la radicalisation violente notamment avec la mise en place d'une cellule spécifique et d'espaces de travail interinstitutionnels et de formation.

LES ÉTAPES :

Pour poursuivre le travail entamé, il s'est agi dans le cadre d'un espace partagé de :

S'outiller pour mieux repérer et accompagner les situations individuelles de rupture qui peuvent se matérialiser par des comportements de repli de type sectaires et radicaux

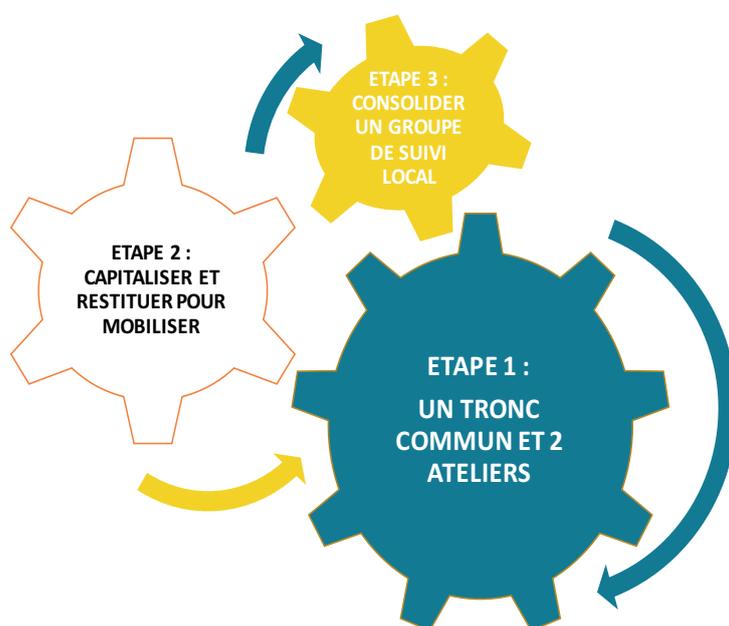
Construire une approche collective inclusive qui permette d'identifier et de dépasser les zones de conflictualité exprimées notamment dans les tensions entre neutralité, revendications religieuses, non-discrimination et respect des libertés individuelles.

La formation-action s'est déroulée en 3 étapes :

- Une formation action organisée comme un socle commun de 3 jours réunissant environ 30 participant-e-s, suivie d'ateliers organisés en deux sous-groupes l'un portant sur le thème de la radicalisation à visée d'accompagnement individuel et l'autre portant sur la laïcité et la non-discrimination dans une visée collective.

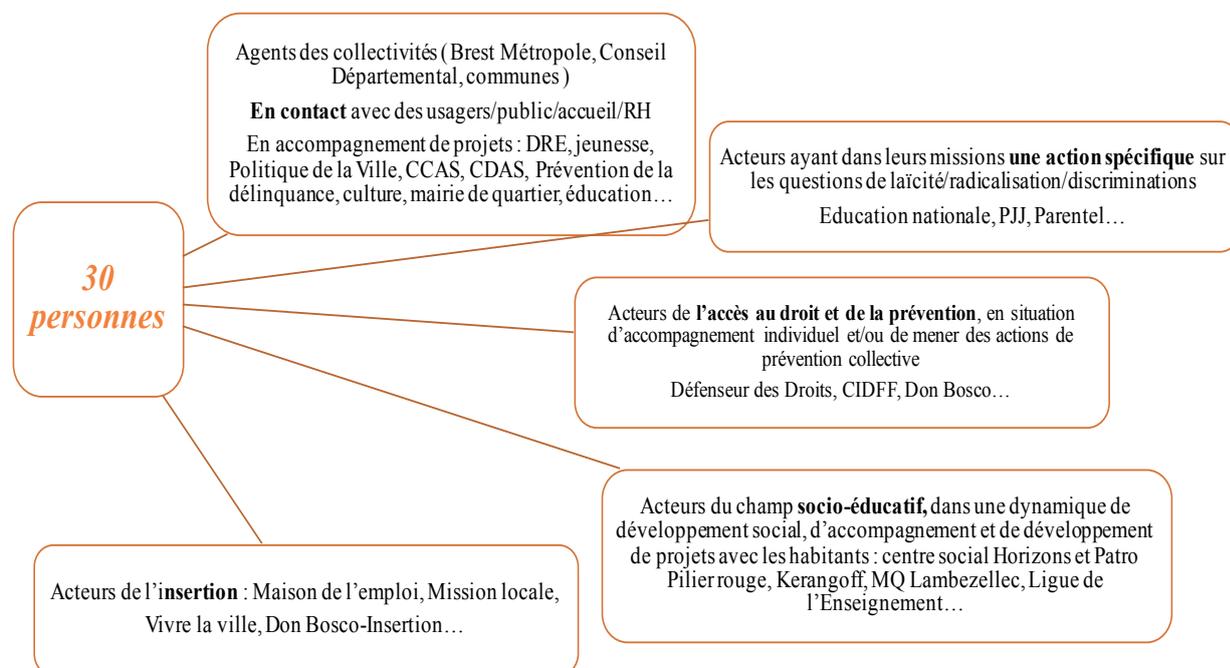
- La capitalisation afin de conserver la mémoire des travaux réalisés et d'assurer une diffusion plus large des acquis au cours d'une restitution qui a eu lieu le **16 décembre 2016** auprès d'une centaine de personnes regroupant élu-e-s, directions de structures et professionnel-le-s du territoire.

- La mise en place et l'animation d'un groupe d'appui chargé d'assurer la pérennité du travail engagé avec les acteur-trice-s et structures du territoire.



LE GROUPE DE FORMATION-ACTION...

Composé de 30 personnes volontaires, engagées dans leurs métiers autour des questions d'éducation, de prévention, de santé, d'accès aux droits.



LE PROCESSUS :

Le processus d'accompagnement et de formation s'est basé sur l'intermédiation, en aller-retour permanent avec les travaux de chercheur-es impliqué-es pour :

Déconstruire => s'interroger => analyser => s'approprier

LES QUESTIONS QUI ONT GUIDÉ LE TRAVAIL :

Quel est mon rôle en tant que professionnel-le-s face aux injustices exprimées par les habitant-e-s ? Quelle place je prends dans les échanges avec la population dans un contexte marqué par les attentats, le repli ?

Quelles sont mes ressources pour prévenir et repérer les ruptures et les passages à l'acte ?

UN SOCLE COMMUN

Largement commentées par le discours public, les questions de radicalisation, laïcité et discriminations font l'objet d'un certain nombre d'idées reçues, de points de vue différents voire divergents. Un des enjeux de travail pour construire une culture commune est de repérer les angles d'analyses qui traversent notre société et les conflits qu'ils peuvent produire.

Il ne s'agit pas pour autant de rechercher le consensus et c'est là le principe pédagogique de cette formation-action.

S'accorder sur nos désaccords pour travailler ensemble.

Parler de laïcité en 2016, c'est nécessairement prendre en compte le contexte socio-historique et les évolutions législatives qui forment depuis 1905 une sédimentation particulière.

Quels étaient les débats en 1905 ? Quelles conceptions de la laïcité dialoguent ou se confrontent depuis ? Où en est-on aujourd'hui ?

La séance s'est attachée à croiser et synthétiser les analyses historiques, sociologiques et juridiques de la laïcité en France autour des travaux :

- D'historien-nes : Philippe Portier, Jean Baubérot, Suzana Dukic,
- De sociologues : Françoise Lorcerie, Olivier Noël,
- De politologues : Olivier Roy,
- De juristes : Stéphanie Hennette-Vauchez,
- De philosophes...Pierre Kahn.

L'historien Philippe Portier distingue plusieurs mouvements dans l'histoire de la construction de la laïcité à la française:

Une première phase qui démarre avec les révolutions, françaises et américaines. Cette période dite de modernité va résolument transformer le rapport à Dieu et la figure du sujet. L'Etat se reconfigure à la fois autour de sujets de droits et non plus seulement de devoirs mais également autour de la transcendance divine, remise en cause par les révolutionnaires.

Une seconde phase démarre alors, celle dite de la séparation. Construire une solution laïque c'est prendre en compte l'existence des croyant-es tout en organisant un Etat rationnel, détaché de l'influence de l'Eglise. Victor Hugo résume en une phrase cette période : « L'Etat chez lui, l'Eglise chez elle ». La raison l'emporte sur la religion, perçue comme aliénante.

Cette période de construction d'une solution laïque au problème de la place du religieux que pose la modernité est marquée par des affrontements intellectuels violents. Ces tensions qui entourent les débats autour de la loi du 12 décembre 1905 sont encore actives dans la société contemporaines, redessinées par des contextes politiques, sociaux différents.

Deux visions s'opposent sur la place des religions.

D'un côté, des partisans d'une laïcisation absolue, portant une vision anticléricale et antireligieuse, de l'autre, des partisans d'une loi de liberté avant tout. C'est cette conception de la séparation qui l'emportera en 1905, incarnée par Aristide Briand et Jean Jaurès.

Une troisième phase, dite de reconnaissance, fait évoluer la place de la religion dans la société française. Les valeurs des droits de l'homme, fortement portées après la guerre et pendant les années 60-70 amènent l'Etat français à reconnaître les singularités individuelles et ouvrir de nouvelles formes de dialogue avec les religions. La garantie des emprunts pour la construction de nouveaux lieux de culte, financement des écoles privées sous contrat...

Les années 80, qui s'ouvrent avec de nouvelles revendications égalitaires portées par les descendant-e-s d'immigré-e-s. Français-e-s quand leurs parents étaient étrangers, immigrés post-coloniaux, cette génération se heurte à une lecture politique de leurs revendications qui se focalise sur l'origine et la religion, plutôt que sur le message de liberté et d'égalité. Avec les grèves ouvrières des années 80 et les premières affaires dites « du foulard », la question de l'islam s'inscrit durablement dans le débat public ¹.

Depuis les années 2000, les débats publics rejoignent sous une forme renouvelée, que les historien-ne-s et juristes qualifient de néo-laïcité, les débats de 1905².
Liberté religieuse? Neutralité de l'espace public? Expression ou non?

1 Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le «problème musulman»*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013. Lorcerie, F (dir), *La Politisation du voile*, Paris, L'Harmattan, 2005.

2 Hennette-Vauchez, S. Valentin, V. *L'affaire Baby Loup ou la Nouvelle Laïcité*, Lextenso, 2014

Que dit la loi de 1905¹ ?

Elle pose des principes :

- **Principe de finalité – quel est l’objectif de cette loi ? :**
 - Exprimer, exercer son autonomie morale
 - Sans contrainte ni discrimination
- **Principe instrumental – par quel moyen ? :**
 - L’Etat est neutre et donc à équidistance avec toutes les opinions, convictions...
- **Principe d’abstention – avec quelles règles ? :**
 - Pas de soutien de l’Eglise. Ici, la sédimentation des lois a fait évoluer ce principe².

Elle crée les associations 1901, cultuelles, en charge de la gestion des biens religieux. L’Eglise catholique ayant refusé cette organisation, A.Briand opta pour le transfert de la gestion des biens de l’Eglise – bâtiments construits avant 1905 – aux collectivités locales.

Elle pose des interdits :

- Interdiction de troubler ou d’empêcher les cérémonies
- Silence des prêtres. L’Eglise ne doit pas interférer dans la vie politique.

À noter, si les partisans d’une laïcisation totale de la société souhaitent voir figurer des interdictions de port de signes religieux (débat sur le port de la soutane), rien n’est indiqué dans la loi de 1905.

La loi sur la laïcité est donc un régime d’aménagement juridique dans lequel liberté de conscience et liberté de culte se trouvent garanties dans le respect de l’égalité par un Etat neutre.

Laïcité, égalité, radicalisation, discriminations sont des principes, des concepts, des termes polysémiques. Il s’agit d’en débattre, de les analyser, de les comprendre afin de se construire une professionnalité ancrée dans l’éthique et le droit.

1 Les apports juridiques de ce document resteront volontairement synthétiques. L’objectif de ce document étant de permettre aux membres de la formation-action de conserver des traces des interventions et de bénéficier de références pour aller plus loin. Pour plus de précisions, cf bibliographie.

2Lois successives élargissant le principe d’abstention, de neutralité : loi 25 décembre 1942, loi du 31 décembre 1959, loi du 19 juillet 1961, loi du 15 mars 2004, loi du 11 octobre 2010...cf <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000405.pdf> consulté le 19/04/2016

Parler des discriminations, c'est d'abord parler d'égalité.

A partir d'une approche socio-historique, allant de 1789 à nos jours, il s'agit de percevoir les mouvements qui ont contribué et contribuent encore aujourd'hui à faire advenir pour tous et toutes l'égalité réelle. Mouvements féministes d'abord, luttes pour les indépendances ensuite, mouvements LGBT, luttes post-coloniales...

C'est bien la question de l'égalité de traitement qui se pose ici. Comment, au sein d'une même société, des individus se voient assignés, traités différemment, en raison de leur couleur de peau, de leur patronyme, de leur handicap, de leur sexe...et de leur religion.

Que dit la loi¹ ?

Une discrimination est une inégalité de traitement, à situation comparable, fondée sur un critère prohibé par la loi.

Il s'agit de choix ou de dispositions concernant un individu ou un groupe d'individus dans l'accès à un bien, un service, un emploi ou un droit.

La loi du 27 mai 2008 et les articles 225-1 et 225-2 du Code Pénal répriment ces actes suivant 24 critères², sans cesse en évolution à mesure que le droit intègre la réalité sociale :

Ceux liés à l'identité de la personne : âge, sexe, origine réelle ou supposée, patronyme, orientation et identité sexuelle, apparence physique, caractéristiques génétiques, la langue...

Ceux liés à une situation : situation de famille, état de grossesse, handicap, état de santé, lieu de résidence, vulnérabilité économique, perte d'autonomie...

Ceux liés à des choix : convictions religieuses, opinions politiques, activité syndicale, mutualiste, mœurs...

Peines encourues devant le Juge Pénal :

Pour les personnes physiques, dont les fonctionnaires : jusqu'à 3 ans de prison et 45000€ d'amende,

Jusqu'à 5 ans de prison et 75000€ d'amende lorsque la discrimination est commise dans un lieu accueillant du public et lorsque la discrimination est commise par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public.

Si le cadre juridique est clair, avec la loi du 27 mai 2008 qui précise les choses, les mécanismes de production des discriminations et leur impact sur les personnes sont encore trop peu connus et reconnus.

1 Ici encore, se référer pour plus d'éléments autour des discriminations : iscra.org, defenseurdesdroits.fr, reseau-reci.org

2En évolution régulière. Pour plus d'informations defenseurdesdroits.fr

Quels sont les mécanismes psycho-sociaux sur lesquels s'appuient les discriminations ?

A partir d'une vidéo de l'association Ya Fouë¹ « il paraît qu'eux », échanges autour des stéréotypes, des préjugés et des représentations sociales.

Catégorisation sociale :

Catégories simplifiant la réalité, définissant la place de chacun, créant des groupes ...
Les femmes et les hommes par exemple, les ouvriers, les enseignants, les jeunes...

Représentations sociales :

Elles sont le reflet des normes institutionnelles, d'un contexte historique et politique.
Elles dépendent aussi de la place qu'on occupe.
La représentation sociale de la femme a par exemple évolué entre les années 50 et aujourd'hui.

Stéréotypes :

Ils procèdent à la fois de la catégorisation et de la représentation.
Ce sont des croyances, des idées toutes faites qui généralisent à une catégorie de la population un ou plusieurs traits de comportements, de personnalités...
Ils simplifient, différencient et peuvent influencer des comportements.
Par exemple, les femmes sont douces, les Noirs dansent bien, les Juifs sont radins, les jeunes des quartiers sont sous-qualifiés...

Préjugés :

Se fondant sur un ou plusieurs stéréotypes, le préjugé introduit une dimension émotionnelle, affective.
Il induit un rejet de l'autre, une attitude défavorable.
Au stéréotype, on ajoute un jugement de valeur a priori, sans connaissance.
Par exemple...Les femmes sont douces, elles ne sont bonnes qu'à s'occuper des enfants.

¹ <http://ilparaitqueux.edoo.fr/index.php> consulté le 19/04/16

Quel est l'impact des discriminations sur les individus ?

À partir du court métrage « Pas d'histoires », *Pas d'histoires ! 12 regards sur le racisme au quotidien*, échanges sur les impacts de la stigmatisation² sociale et des discriminations.

Citons ici le psychanalyste Fethi Benslama³ pour qui les discriminations relèvent « de la cruauté à l'égard de l'autre, perçu comme un intrus, c'est-à-dire comme une extériorité affectant le corps propre (soyons attentifs à toutes les significations du terme propre). À défaut de pouvoir l'exterminer physiquement, on choisit de l'éliminer socialement. Car un être humain qui est empêché d'accéder à des fonctions, des services et des droits dans la communauté où il vit est un homme qui périt aux yeux de la communauté humaine. C'est pourquoi je dis des discriminations qu'elles sont un mode d'extermination sociale. Remarquons qu'au sens étymologique, du latin, exterminare signifie chasser des frontières, bannir. »

Comment s'est construit le problème musulman? Que disent les discriminations religieuses de notre société?

Intervention de Marwan Mohammed⁴, chercheur au CNRS.

Ses recherches portent principalement sur la jeunesse, ses normes et ses déviances, la délinquance et plus récemment la construction du problème public de l'islam en France.

Extraits de l'intervention sur le blog de la formation-action : laïcité-brest.net

2 Cf Goffman, E. « Stigmate Les usages sociaux des handicaps », 1975 Collection « Le sens commun »

3 Benslama, F. « La discrimination : mode d'extermination sociale », in BLIER Jean-Michel et DE ROYER Solenn (coord), *Discriminations raciales, pour en finir*, Jacob-Duvernet, 2001, p21

4 Précision utile au vu de l'homonymie et des confusions régulières : Marwan Mohamed, chercheur au CNRS n'est pas Marwan Muhammad, Directeur du CCIF - en date du 12 juillet 2017.



Dans son intervention, Marwan Mohammed amobilisé a sociologie politique et l'analyse de la construction des problèmes publics. Tous les problèmes sociaux - les inégalités sociales, le suicide adolescent, la scolarisation des enfants en situation de handicap etc...- ne deviennent pas des «problèmes publics» au sens où la puissance publique, le discours médiatique les prennent en charge et recherchent des solutions.

Les discriminations religieuses, une question récente pour les sciences sociales.

Dans les années 1990, date des premiers travaux en France autour des discriminations et notamment des discriminations ethno-raciales, la question du poids de la religion dans ces trajectoires de rupture d'égalité est relativement absente. C'est avec des enquêtes plus récentes¹ que se révèle le poids de la religion dans les trajectoires. Ainsi, dans la société française, il est préférable d'être catholique, voire athée que juif ou musulman. Les hommes catholiques ont en effet 40% de chances de plus que les hommes musulmans d'être embauchés, ce qui amène l'économiste Marie-Anne Valfort autrice de l'enquête à affirmer que les musulmans en France sont plus discriminés par rapport aux catholiques que les afro-américains ne le sont par rapport aux blancs aux Etats-Unis.

Ces discriminations amènent à la question suivante. «Pourquoi un tel rejet?»

¹ «Trajectoires et Origines – Enquête sur la diversité de la population française», INED et INSEE, 2008-2009 <https://teo.site.ined.fr/> et «Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité», Marie-Anne VALFORT avec l'Institut Montaigne, http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/20150824_Etude%20discrimination.pdf

La construction du problème musulman¹, ou comment la question de l'islam est devenue un problème dans la société française.

Pour qu'une question émerge et devienne un problème public², il est nécessaire qu'au moins trois conditions soient réunies :

- Des connaissances existent sur le sujet.
- Des acteurs et des actrices s'en saisissent et se mobilisent, formant ainsi des alliances avec les élites politico-administratives.
- Un écart entre norme sociale majoritaire et situation constatée. À partir de quelle norme cela pose-t-il un problème?

Au début des années 1980, plusieurs grèves éclatent dans le secteur de l'automobile et s'associent dans le mouvement social ouvriers français et ouvriers immigrés. Les revendications sont majoritairement sociales mais c'est sur un point que va se focaliser l'attention du patronat, de la presse et des cabinets ministériels. Alors que le constructeur Renault a mis en place depuis 1976 sur son site de Boulogne Billancourt une salle de prière pour les ouvriers musulmans pratiquants, la demande d'ouverture d'une nouvelle salle de prière sur le site de Citroën, en 1982, va être interprétée de toute autre manière.

Dans leurs analyses socio-historiques, Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed, pointent le contexte international marqué par l'Iran comme déterminant dans le système de représentations à l'œuvre. Qualifiées de «grèves chiites» par le patronat – quand la majorité des ouvriers musulmans sont sunnites-, mais encore de « manipulées par des intégristes», ces grèves, formes traditionnelles françaises de revendications collectives sont alors réduites au prisme religieux, éludant ainsi leur dimension sociale et politique.

Mais c'est en 1989 que les débats explosent³, autour de l'affaire dite de Creil. La situation de ces quelques jeunes filles - une quarantaine recensée sur le territoire national - qui souhaitent garder leur foulard à l'école devient le point de cristallisation de tous les médias et les partis politiques. Le clivage droite/gauche se déplace progressivement vers les questions sociétales, de normes et de valeurs. L'identité française devient le nouveau cheval de bataille du discours – et des actes- public.

1 Les analyses présentées par Marwan Mohammed lors de cette intervention sont développées dans l'ouvrage co-écrit avec Abdellali Hajjat «Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le «problème musulman», Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013

2 Pour plus de détails quant à l'analyse de l'émergence d'un problème public voir entre autres: Neveu E., 1999, « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », Études de communication, n° 22, p. 41-57.

3 Françoise LORCERIE, «La Politisation du voile. L'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe», Paris, L'Harmattan, coll. Confluences Méditerranée, janvier 2005

Les représentations sociales de l'islam, une construction historique

Entremêlées avec l'histoire de la colonisation, les représentations autour de l'islam ont à voir avec un héritage douloureux. S'assimiler, s'intégrer, telles sont les injonctions reçues par les immigré-e-s post-coloniaux sans que les attentes ne soient absolument explicites. Avec l'affaire de Creil puis la décision de mettre en place la loi de 2004 sur les signes religieux ostensibles à l'école, l'apparence et la façon de se vêtir deviennent des points de crispation qui ne sont pas sans rappeler les cérémonies de dévoilement forcées mises en scènes durant la guerre d'Algérie¹.

Dans une société sécularisée, le retour du religieux dans l'espace public, qu'il soit fantasmé ou réel, pose la question de la religion de l'Autre et de la capacité à faire vivre l'esprit de la loi de 1905 : liberté de conscience, liberté de pratique.



¹ «Chaque nouvelle femme algérienne dévoilée annonce à l'occupant une société algérienne aux systèmes de défense en voie de dislocation, ouverte et défoncée.» FANON, F., 1959 (rééd. 2001), *L'an V de la révolution algérienne*, Paris, La Découverte. p24.



1 Recherche / étude INSTITUT MATHÉMATIQUES DISCRIMINATIONS RELIGIEUSES SUR LE TERRITOIRE DU TRAVAIL - Sept 2013 - 2014 - 6000 cv

2x plus de quotas que les C
1000 Hés ou liban
30% écart avec les algériens
♀ + 40% de quotas plus P C
♂ + 4 x + de quotas que les G C

⚠ Hommes musulmans en FRANCE + discriminés que les hommes noirs aux USA...
1 Phénix de victimisation
effets de oblige (qualific de la police)

2 De qui avez vous été victimes?

Feo_insee : basée sur l'auto-déclaration
Fait appel de ressentiment du fait de une de la Religion → ♀ 50% adhésion aux "valeurs" masculines, 40% adhésion aux "valeurs" féminines. Note de culture en 100ème.

2 DISCRIMINATIONS ÉGALÉES
ÉGALITÉS [Débat continue]
valeurs liées vs juges litigieuses
du 2000
C + ♀

Comment ARRIVE-T-ON A un TEL REJET?
— Pics de REJET —

3 CONSTRUCTION DU "PROBLÈME MUSULMAN"

Beaucoup DE PROBLÈMES SOCIAUX NE SONT PAS DES "PROBLÈMES PUBLICS"
Comment est produit le savoir?
- Enquêtes de terrain -
DRAFIKES (PROVOCATION)
DRAFIKES (PROVOCATION)
DRAFIKES (PROVOCATION)

1 Condition d'émergence d'un problème public
* Production de ambiguïté
* Construction / mobilisation de ressources
* La norme : à mesure le genre normé
Cela ne t-e le problème?
norme de genre au réel...

émergence au début des 80'
OS [Militaire] [Général] [Général]
Régulation sociale +
norme à un autre niveau
Hés sociale contre le
Prenant : amorce la police
+ critiques par les intellectuels
+ critique : Angle française prise vers
LA RELIGION : point de vue
l'histoire globale d'islam
Général de l'islam

1989. Guel
DÉBATS EXPLOSENT...
Direct du Mouvement THORÉ ORTHODOXE
VISION NÉGATIVE, RÉTROGRADE...
XVIII : pour pointer le versant rétrograde du catholisme, de l'islamophilie...
CONTRAIRES

4 REPRÉSENTATIONS DE LISAM
Direct du Mouvement THORÉ ORTHODOXE
VISION NÉGATIVE, RÉTROGRADE...
XVIII : pour pointer le versant rétrograde du catholisme, de l'islamophilie...
CONTRAIRES

1989 : 100 ans pour l'islam
Quel musulman aller?
D'octobre 2008, 2009 à
Cela peut être...
COMMENT LES COMPRENDRE?

5 MÉMOIRE DE LA FRANCE
Attentes implicites
COMPREHENS

* ASSIMILATION COLONIALE
Héritage
critères jugeant l'adhésion à la culture FRANÇAISE...
"On ne peut être français que si on est français"
"On ne peut être français que si on est français"

1 "On ne peut être français que si on est français"
"On ne peut être français que si on est français"
"On ne peut être français que si on est français"

! Les indicateurs utilisés pour catégoriser "les radicaux" sont le + souvent implicites
Rechercher les indicateurs objectifs pour discerner sans discriminer.
* ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES
* Religion de l'Autre. dimension du racisme WEST-COLONIAL. Xénophobie
* Société sécularisée religion étar
débats 1972 loi / raciste
1989 : retour du religieux dans l'espace public.
ANTICATHOLIQUE FÉMINISTE (A. S. B. H.) XÉNOPHOBES

6 Lien entre ressentiment & radicalisation
Recherche son valeur de monde
étape sur la violence politique moment la dimension étar de raciste.
Omnipotence & directe mais renforcée dans les trajectoires

3. FAIT RELIGIEUX ET RADICALISATION

Ouisa Kies est sociologue, spécialisée dans l'étude du fait religieux salafiste et des processus de radicalisation violente.

Le choix de s'appuyer sur la recherche en sciences sociales a été affirmé tout au long de cette formation-action. La radicalisation et notamment celle qui aujourd'hui conduit des personnes à passer à l'acte terroriste islamiste, fait l'objet de peu de recherches en France et plus largement dans la communauté scientifique.

Si une littérature nouvelle se développe depuis les attentats ayant été commis en France, les thèses divergent parfois ou peuvent manquer de précisions. La rigueur de l'observation des sciences sociales est un appui nécessaire dans un processus de formation-action.



Présentation de l'intervenante et de ses travaux :

Ouisa Kies a travaillé au sein de l'association Dialogue Citoyen et mène une recherche-action sur les processus de déradicalisation en prison depuis janvier 2015.

Elle a entre autres pour missions d'actualiser une grille de détection à partir de l'observation de détenus ciblés.

Elle a travaillé notamment sur le fait religieux et plus particulièrement le salafisme quiétiste entre 2001 et 2003. A ce jour, on recense entre 15 et 20 000 personnes qui suivent cette tradition. Le salaf désigne celui qui suit à la lettre les hadiths, qui représentent la tradition prophétique.

À noter, le salafisme tel qu'il se construit dans les pays européens est différent de celui pratiqué en Arabie saoudite. Les salafs européens ajoutent aux 5 piliers de l'islam un 6ème, la hijra ou l'émigration religieuse.

Extraits de l'intervention sur le blog de la formation-action : laïcité-brest.net

La visibilité religieuse :

Les observations qui suivent sont le fruit d'un travail de recherche mené entre 2001 et 2003 auprès de 30 personnes «salafs», hommes et femmes, converties ou «ré-islamisées».

Dans les années 80, émerge en France une revendication sociale d'égalité, incarnée par la Marche de 1983 pour l'Égalité et contre le racisme. Cette période, marquée au niveau mondial par un retour au religieux, va voir se croiser revendications fortes d'égalité de traitement au sein de la communauté nationale avec l'émergence d'un repli sur la communauté musulmane (Ouma). A défaut d'égalité dans la Nation, c'est vers l'égalité promise par la communauté que l'on se tourne.

Entre principes et refuge, que disent les salafistes quiétistes de leur pratique :

- Se donner un cadre de vie
- Se marier entre nous
- Travailler entre nous
- Effet libérateur de la communauté
- Rythme la vie
- Donne la capacité de surmonter les épreuves (racisme, chômage, discriminations, délinquance)
- Espace de réalisation de soi

Le radicalisme ou l'utilisation de la violence pour imposer une idéologie :

Ici, il ne s'agit pas seulement de critiques, de dénonciation d'un système mais bien d'une idéologie qui prône l'utilisation de la violence.

Dans les années 70, c'est le mouvement Action directe et les actions terroristes basques qui sont les premiers champs d'observation de la sociologie de la radicalisation violente. On parle alors d'ennemis de l'intérieur.

Viennent ensuite les années 90 et le terrorisme du GIS, en France et en Algérie. Ici, il s'agit d'ennemis de l'extérieur mais en lien étroit avec une partie de la jeunesse issue de l'immigration. Les enquêtes ont ainsi montré des connexions entre les protagonistes des attentats de 1995, ceux de 2012 puis de 2015.

11 septembre 2001 : Al Quaida, grand groupe ; plus facilement repérable
2012, 2015 : M.Merah, Frères Kouachi, Groupe du Bataclan...passages à l'acte d'individus seuls ou en petits groupes, moins repérables.

Comment repérer les situations de radicalisation ?

Depuis 2008, une grille de repérage existe au sein de l'administration pénitentiaire. Basée uniquement sur des signes extérieurs, elle est aujourd'hui obsolète.

Depuis janvier 2015, Ouisa Kies et une équipe de professionnel-les travaillent à la réactualisation de cette grille en partant de l'évaluation des besoins de la personne. En associant différents acteurs, l'observation se fait plus fine : éducation, travail social, médical, renseignements, surveillants.

Quelle posture de travail pour réfléchir au concept de «déradicalisation» ?

Aller à la rencontre, sans jugement

Travailler sur les représentations du monde en proposant des analyses et des débats : militantisme, laïcité, engagement, témoignages de « repentis », géopolitique, fait religieux, violence, parentalité, famille, projet, parcours, médias.

Retour sur soi, projection

S'appuyer sur les méthodes d'entretien et de récits de vie nécessite de faire abstraction de soi et de ses valeurs.

Ouisa Kies : « *Le problème de la prison, ce n'est pas la radicalisation, c'est d'abord la violence (...) dans mon travail, je n'ai pas constaté d'embrigadement, d'emprise mentale (...) je suis méfiante quand on parle du rôle de la famille pour désembrigader. Le lien à la famille n'est pas toujours positif.*

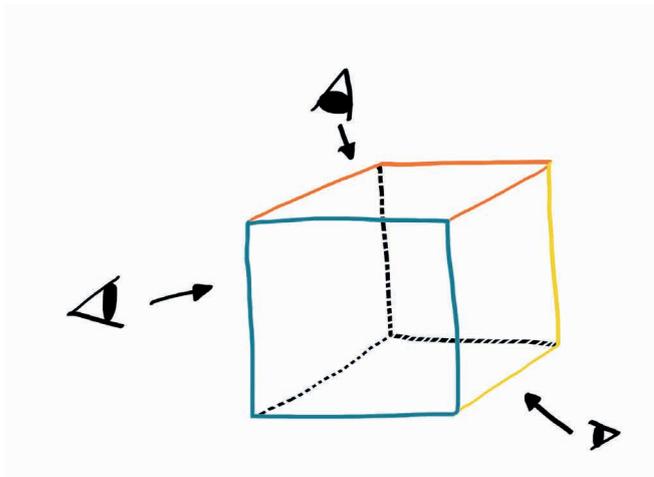
On peut trouver des histoires de famille très lourdes avec des mauvais traitements...»

Radicalisation, les différents angles d'analyse :

En croisant articles de presse, publications universitaires et ouvrages relatifs aux questions de radicalisation violente, le groupe de formation-action a pu produire une synthèse des différents angles d'analyse existants.

En effet, c'est en repérant les différents angles d'une question que l'on peut réfléchir aux postures professionnelles, aux pédagogies du dialogue. Aucun point de vue dogmatique n'a jamais permis d'entrer en relation dans la durée, de construire des liens de qualités avec les habitant-e-s, les bénéficiaires de l'action publique, jeunes ou moins jeunes. Il est donc nécessaire, chaque fois qu'une question apparemment évidente se pose ou qu'un mot-valise est utilisé pour décrire une situation, de s'attarder quelques instants à dézoomer.

Tout au long de la formation-action, la figure du cube a été mobilisée. Facettes apparentes, évidentes et facettes cachées ou oubliées...



Le schéma ci-contre donne à voir la pluralité des facteurs et points de vigilance en matière de radicalisation.

Les auteurs-trices et enquêtes étudié-e-s :

- Alain Bertho, anthropologue,
- Raymond Cahn, psychiatre et psychanalyste,
- Dounia Bouzar, anthropologue, consultante,
- Olivier Roy, politiste, philosophe,
- Joëlle Bordet, sociologue,
- Olivier Noël, sociologue,
- Anne Tursz, pédiatre et épidémiologiste

- Laurent Bonelli, politiste,
- David Le Breton, sociologue
- «Génération Quoi?», Enquête France Télévision - Cécile Van De Velde et Camille Peugny, sociologues, EHESS et Université Paris VIII
- Articles de Libération, Le Figaro, Médiapart, Le Nouvel Observateur, Le Monde.



→ Jeunesse(s) en rupture(s)
 Analyses Croisées... Felhi Bogliwa
 Merci par le groupe Alain Bresto
 de PROMOTION-ACTION... ANDRÉ Le Brestin
 BREST 2014



4. THÉORIES DU COMLOT, QUELLES APPROCHES POUR QUELLE PÉDAGOGIE ?

Au cours des premiers jours de formation, la question de l'imprégnation des idées complotistes a surgi de nombreuses fois.

Interactions régulières avec des habitant-e-s, questionnements professionnels face à une fabrique de l'information pas toujours objective, fréquentes sont les situations où notre système social, politique et économique peut être interrogé, de façon critique.

Depuis les attentats et notamment ceux perpétrés à Charlie Hebdo, de nombreux projets visant à «éveiller» l'esprit critique des jeunes et moins jeunes se sont développés. En parallèle, les analyses quant aux raisons de l'imprégnation des théories du complot sont presque aussi nombreuses que les théories elles-mêmes. Comme sur d'autres questions qui interrogent un fait social, les professionnel-le-s, mais avec eux les institutions au sens large, sont parfois en recherche de solutions pédagogiques «prêtes à l'emploi». Ici encore, il s'agit bien de repérer les effets et les usages de ces pédagogies pour élaborer une posture et des outils professionnel-le-s éthiques.

Dans un premier temps, le groupe a travaillé autour de situations concrètes, vécues au quotidien. Après une analyse du contexte, des acteurs et actrices en présence, chaque sous-groupe a étudié les méthodes, les postures et les ressorts pédagogiques employés pour «prendre à bras le corps» ces situations.

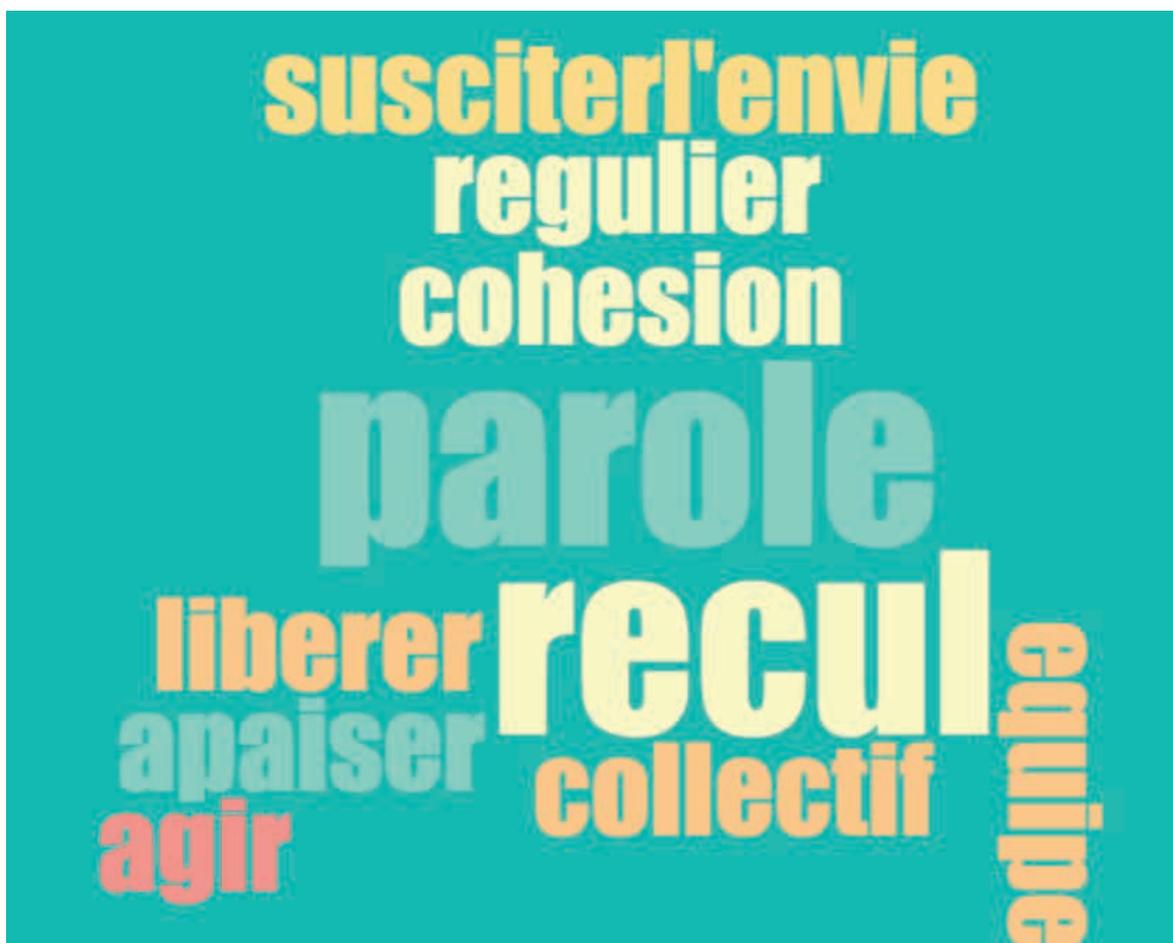
Que faire? Pourquoi le faire? Par où commencer? Avec qui?

à voir sur laïcité-brest.net, rubrique vidéos : montage des plusieurs interventions radio et tv sur le sujet.

Plusieurs situations ont ainsi été traitées. Elles ne sont pas retranscrites ici, à la fois par souci de confidentialité mais également du fait de leur singularité. En effet, les études de cas, si elles sont nécessaires et permettent d'élaborer collectivement des réponses, ne peuvent être des références intangibles. Chaque territoire, chaque professionnel-le, chaque situation est spécifique.

Le groupe a néanmoins formulé un certain nombre de conditions, de principes et partagé des outils de mise en dialogue des théories complotistes ou des points de vue extrêmes.

Le nuage de mot ci-dessous en reprend l'esprit.



Théories du complot, on en parle?

Quelques pistes et points d'ancrage...



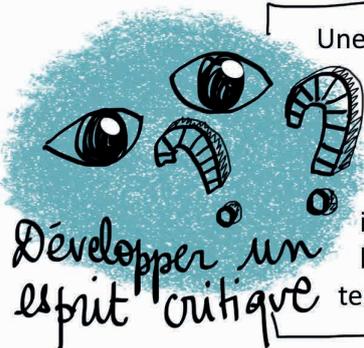
Qu'est-ce qui attire autant dans les théories du complot ?

Pour en parler, il est nécessaire d'en comprendre la fonction psychologique. En recherchant la vérité, en entrant dans une communauté qui partage le même point de vue, nombreux-se-s sont les jeunes et moins jeunes qui se sentent redevenir sujets. Pleinement acteurs et actrices de leurs vies, débarrassé-e-s de la manipulation «des puissants».

Dans son ouvrage*, Marie Peltier décrit l'anxiété contemporaine. Sans mythe rassembleur, le désir de vérité, de justice et de liberté dépasse la raison..

La mise en dialogue, la conflictualité sont des clés pour faire vivre un espace démocratique. Face à des prises de parole ancrées dans le complotisme, la méfiance, il est indispensable de prendre du recul pour comprendre. Laisser la place au débat en adoptant une posture d'écoute inconditionnelle, respectueuse et bienveillante.

Il s'agit de préserver l'estime de soi des différent-e-s interlocuteurs-trices, de garder le lien, sans chercher à convaincre mais en cherchant avant tout à comprendre pour pouvoir engager un travail commun.



Une des hypothèses de travail repérées dans les différents projets déployés sur le territoire serait l'argumentation. Pied à pied, point par point, démonter des discours, en s'appuyant sur des faits ou raisonnements scientifiques. Plusieurs expériences existent et se retrouvent ainsi à concurrencer sur le web les chaînes complotistes. Intéressantes, ces initiatives peuvent avoir comme contre-effet d'une approche binaire un basculement dans un système du doute permanent, déstabilisant à terme.

La fabrique médiatique est vivement critiquée depuis les années 1980 et l'avènement des médias de masse. Elle mérite de s'y attarder tant les médias traditionnels sont ciblés par le système complotiste. L'éducation aux médias, le regard critique sur la hiérarchisation des informations, la prise de conscience de la dimension économique de l'information sont des angles de choix pour avancer. À ce titre, voir le travail mené par Ronan Cherel, enseignant à Rennes, avec ses élèves autour de la revue Mediaparks.fr.



Un des angles sous-estimé dans les pédagogies développées autour du complot reste l'histoire. En effet, ces théories, si elles se sont renouvelées depuis le 11 septembre 2001, puisent leur rhétorique et leur vision du monde dans les idéologies réactionnaires et antisémites du XIXème siècle. Il est indispensable de les contextualiser et de penser l'impact que peut avoir l'absence ou le déficit de traitement des questions coloniales et des discriminations qui traversent la société française. En effet, le conspirationnisme se nourrit des ressentiments, des refoulés en s'appuyant des différence de traitement, réelles ou perçues, des souffrances.

* L'ère du complotisme, la maladie d'une société fracturée, Les Petits Matins

5. PROFESSIONNALITÉ

QUELLES POSTURES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPER DANS L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF?

Le groupe de formation-action a suivi en parallèle deux ateliers visant à approfondir les connaissances et expérimenter des outils.

D'un côté, il a été question d'accompagnement individuel, de l'autre d'approche collective citoyenne. Ensemble, les deux groupes ont élaboré des principes, identifié des postures et repéré des processus et des outils d'aide au positionnement.

Les travaux de Maela Paul¹, Docteure en sciences de l'éducation entre autres, ont accompagné cette partie du travail.

« Ce n'est donc plus la personne *isolée* que l'on accompagne mais la personne *en relation*, appréhendée comme une unité «*tissée avec*» un environnement (familial, social, professionnel, culturel): elle est à la fois prise et partie prenante d'une histoire, d'une culture, et de liens. Il convient donc de passer d'un type de lecture qui polarise sur l'individu à celle de l'individu «*pris dans du social*». Chacun, quelle que soit sa place, entre en relation porteur de son histoire, individuelle et collective, de son rapport à la norme et à la règle, de ses valeurs, de ses représentations, de ses savoirs et de connaissances, et d'un potentiel, d'un «*à-venir*». »²

1 *L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan

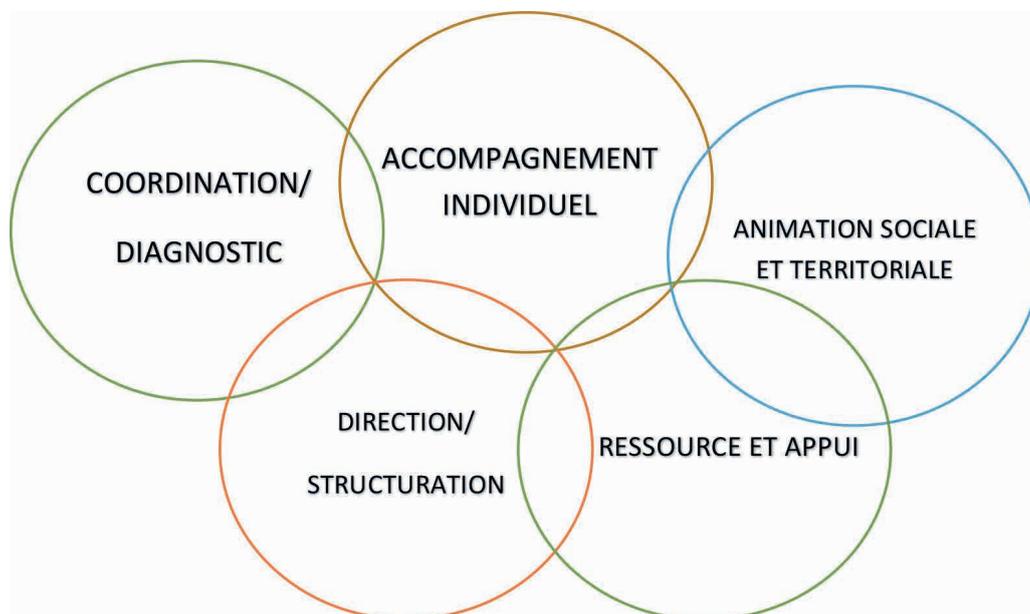
2 http://www.crefe38.fr/IMG/pdf/maela_PAUL_accompagnement_automatisation_et_territorialisation.pdf - consulté le 13 juillet 2017

Les objectifs des ateliers :

- Se recentrer sur ses compétences et l'éthique d'intervention dès lors qu'une situation est constatée ou pressentie.
 - Comprendre les phénomènes sociaux et psychologiques qui constituent l'environnement des personnes en situation de rupture.
 - Repérer les argumentaires, comprendre les sources d'information.
 - Analyser les pratiques en continu.
-
- Repérer les différentes approches et champs d'intervention pouvant concourir à promouvoir le dialogue, le respect et la prise en compte des différentes expressions, qu'elles soient religieuses ou non : connaissance du fait religieux, histoire et mémoire de l'immigration, éducation interculturelle, lutte contre les discriminations, histoire de la laïcité.
 - Apporter et partager en continu des expériences qui placent les habitant-e-s, premiers et premières concerné-e-s au coeur des actions menées : ateliers collaboratifs, temps d'expression collective, projets artistiques, fêtes de quartier, tables rondes...
 - Initier des actions ensemble afin d'expérimenter la promotion de la laïcité et la lutte contre les discriminations.

Un réseau aux compétences croisées :

La typologie professionnelle du groupe d'appui donne à voir des métiers et des compétences complémentaires, indispensables au travail en réseau.



Positionner le curseur, entre valeurs et professionnalité :

Les questions de discriminations et de radicalisations mais également de laïcité, de par leur conflictualité sociale et politique, placent parfois les professionnel-le-s dans des dilemmes moraux, voire des cas de conscience. Fais-je bien mon travail ? Est-ce la meilleure façon de faire ? Ai-je mal réagi ? Qu'est-ce qui me dérange ? Jusqu'où je m'implique ? Ces espaces d'incertitude sont d'autant plus forts que le contexte violent des attentats déstabilise et peut être traumatisant. L'enjeu pour les professionnel-le-s qui s'engagent sur ces questions est de renforcer leurs compétences et d'en développer de nouvelles en interdisciplinarité, en réseau.

Le terme de **professionnalité**¹ décrit le processus par lequel on tente au quotidien de construire une posture professionnelle au croisement entre le travail « prescrit », ce qui est demandé par l'institution, et le travail « effectif », ce que l'on nomme communément la « réalité du terrain ».

Ce processus s'ancre dans une recherche d'éthique, de sens qui nécessite d'identifier les marges de manœuvre et d'accepter la conflictualité des situations et des configurations professionnelles.

Tout au long des deux ateliers, les professionnel-le-s de la formation-action se sont penché-e-s sur des situations concrètes, ont expérimenté différents outils de mise en débats pour aller vers ce que Christophe Dejours, psychiatre et spécialiste de la psychodynamique du travail, nomme «la trouvaille». Une posture, un enjeu, une façon de faire nouvelle, hybride, discutée entre pairs.

Cette «trouvaille» s'est matérialisée dans la figure du curseur, utile à la fois dans les accompagnements individuels et dans les dynamiques collectives.

¹ Voir les travaux de DEJOURS C., L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation, Paris, INRA éditions, 2003, pp 18 et 14.

Où placer le curseur?

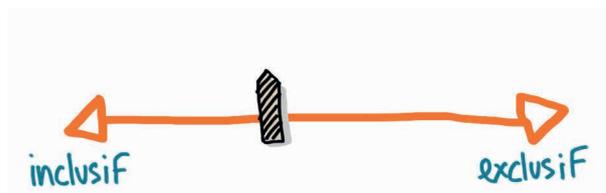
Dans ses échanges, le groupe a identifié au moins 3 types de tensions professionnelles qui peuvent traverser le traitement des questions de laïcité, discrimination et radicalisation violente :



Le premier des curseurs est celui qui interroge le rôle des travailleurs-euses sociaux-ales dans le signalement d'un acte ou d'un comportement délictueux, ou préoccupant. Les différentes mesures prises à la suite des attentats en matière de prévention des actes terroristes ont amené très rapidement les acteurs et actrices locaux à se positionner sur un sujet peu connu et des dispositifs encore expérimentaux.

Signaler, mais comment ? Dans quel cadre ? Avec quelles précautions ? Sans aucunement verser dans l'angélisme – trop souvent reproché d'ailleurs aux professionnel-le-s de terrain – les membres du groupe de formation-action ont travaillé sur des situations complexes, croisant ruptures sociales, éducatives, provocations et dangers réels. Chaque fois, et fort heureusement ces situations sont rares, il a été question de mesure, de prudence mais aussi de vigilance afin qu'une situation potentiellement critique ne soit pas minorée.

En matière de discriminations de la même façon, en tant qu'elles sont un délit et nourrissent le ressentiment et les inégalités sociales, il a également été question de signalement. Que faire lorsqu'on est témoin ou oreille attentive d'une situation de discriminations ? Comment agir ? Quel rôle peut avoir le réseau pour intervenir rapidement et de façon coordonnée ?



Le second curseur a été régulièrement mobilisé autour des questions de laïcité et des différentes visions du monde qui peuvent être mises en œuvre, en accord ou non avec le droit.

Les travaux de Suzana Dukic¹, historienne ou Stéphanie Hennette-Vauchez², juriste, montrent à quel point les conceptions morales de laïcité et de la liberté d'expression religieuse sont vastes et clivées, induisant des pratiques parfois inégalitaires et excluantes. Le travail collectif de formation-action a permis d'exprimer ces divergences et de les mettre en partage dans une perspective d'éthique professionnelle. Chaque personne entretient avec la question religieuse une relation intime et singulière et peut se trouver en décalage parfois avec d'autres conceptions du monde. Le point central de la recherche du positionnement juste a été pour les professionnel-le-s l'enjeu du lien social et de l'application du droit. En résumé, faire société commune en garantissant l'État de droit...



Le troisième curseur renvoie à la nécessaire pluridisciplinarité du travail social. Dans des configurations où le lien se rompt et engendre repli et violences, il est parfois tentant de ne mobiliser qu'une seule approche, psychologique, en face à face. Pour autant, nous l'avons vu plus haut, l'accompagnement ne peut se penser uniquement au travers de l'approche individuelle. Pris dans le tissu social, l'individu se lie, est lié ou délié. Il peut parfois être nécessaire de mobiliser approche individuelle et collective à différents moments. Le suivi individuel d'un jeune en rupture peut précéder ou être accompagné d'actions collectives qui visent à remobiliser l'environnement, familial, amical, de proximité et renouer les liens progressivement.

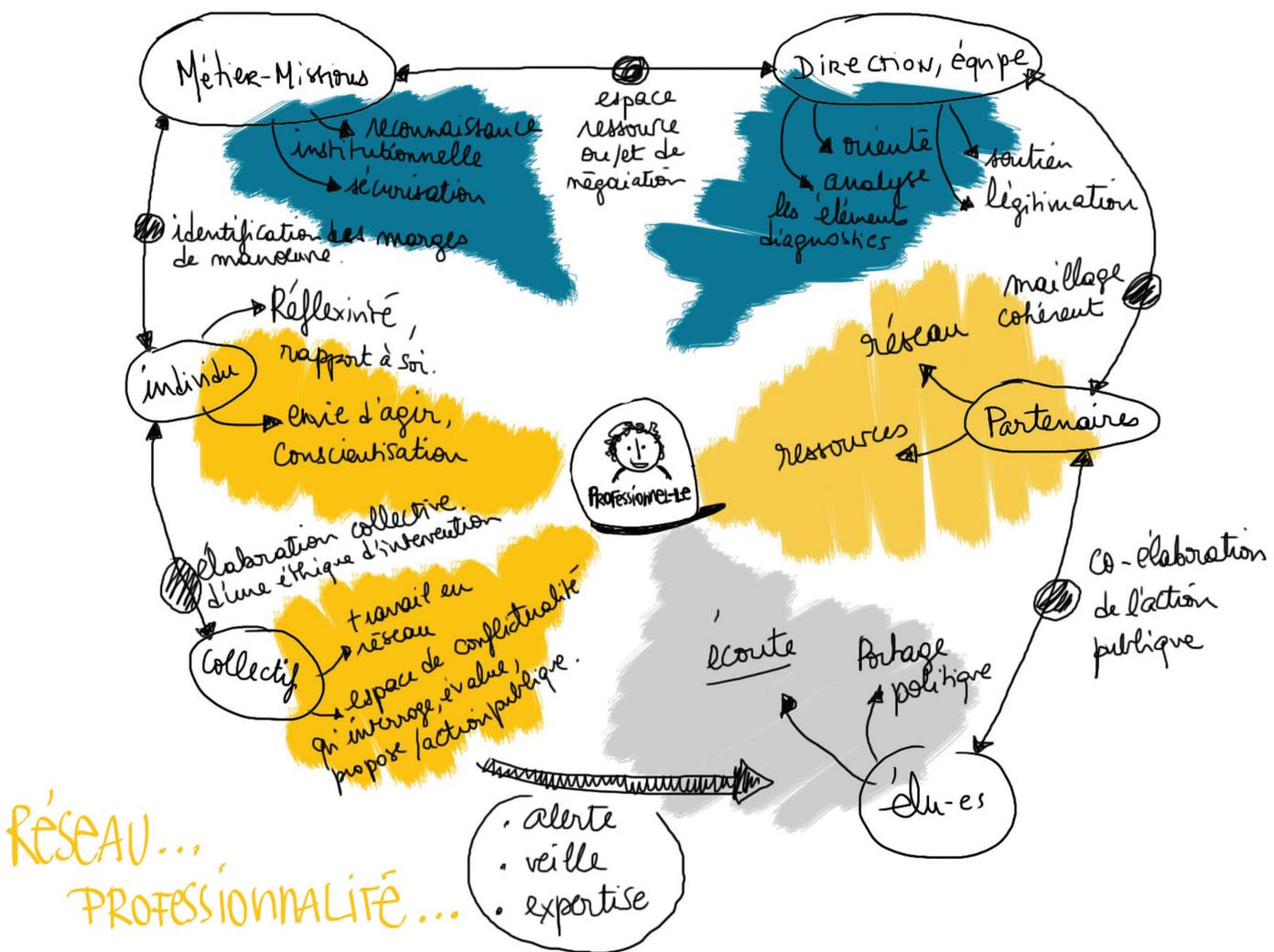
¹ *Laïcité : des pratiques professionnelles d'inclusion ou d'exclusion ?* Suzana Dukic, VST - Vie sociale et traitements 2016

² « *Séparation, garantie, neutralité... les multiples grammaires de la laïcité* », Stéphanie Hennette-Vauchez, Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel 2016/4 (N° 53), p. 9-19.

Travailler en réseau, en prise avec le réel :

L'analyse de situations, le partage d'expériences et d'outils a permis au groupe d'identifier les ressorts du travail en réseau. Ces questions sociales vives amènent souvent les professionnel-le-s à un degré d'engagement fort qui peut les mettre en difficulté, ou en décalage avec l'institution par exemple. Le schéma ci-dessous met en lumière les articulations nécessaires qui permettent à un-e professionnel-le de travailler sereinement sur des sujets complexes.

Ainsi, l'équipe de travail et la direction sont des espaces ressources indispensables. Lieux de négociation, d'analyse, de reconnaissance et de légitimation, ils permettent aux professionnel-le-s d'être dans un système de confiance suffisant pour alerter des dysfonctionnements repérés sur le territoire. De même, un portage politique efficace, à l'écoute permet d'élaborer une action publique au plus près du réel.



De l'analyse de pratiques à l'élaboration d'indicateurs :

La question de la radicalisation et de sa détection fait l'objet de nombreuses analyses, parfois rigoureuses, parfois moins. En croisant les apports des sciences-sociales¹ et la documentation ministérielle², le groupe a procédé à une analyse des trajectoires, des parcours, des signaux de rupture qui peuvent être repérés dans certaines des situations qui ont été amenées au cours des précédentes séances.

Cheminement de l'analyse :

- Quel est le problème ? Comment je le formule ? Sa formulation est-elle partagée par mon équipe, mes partenaires ?
- Quelle est la trajectoire de la personne que j'accompagne ? Que s'est-il passé ? Quel rôle les institutions ont-elles rempli ou non dans ces trajectoires ?
- Comment le réseau peut-il intervenir/servir/être utile pour traiter ces situations ?
- Quels éléments permettent de dresser une typologie, de repérer des signaux ?

A la première lecture des situations, le groupe a repéré un certain nombre de signaux qui pourraient constituer une première série d'indicateurs :

- **Des signaux sociaux** : parcours éducatif, absence de repères familiaux, ruptures familiales, déscolarisation
- **Des signaux psychologiques/comportementaux** : souffrance, mal-être, menaces, agressivité, haine de l'autre, rejet, violence verbale et comportementale, isolement, absence d'ancrage...
- **Des signaux visibles – le groupe en interrogeant la pertinence** : changement vestimentaires, signaux qui se ré-invisibilisent
- **Des discours** : anti-système, valorisant la religion comme norme première...

Le groupe s'est rapidement posé la question des usages de ces indicateurs :

- Ils doivent être cumulatifs
- Concertés,
- S'inscrire dans une analyse de temps long « remonter le temps »

¹Principalement les travaux des sociologues Ouisa Kies et Fehrad Kosrokhavar et du psychiatre Fethi Benslama.

²Sources : <https://www.interieur.gouv.fr/SG-CIPDR/Accueil> - consulté le 12 juillet 2017

L'analyse de pratiques, quelques principes

[En Amont]

La situation doit être préparée par écrit par le-la professionnel-le qui souhaite la partager avec le groupe d'appui. La confidentialité et l'anonymat doivent être respectés.
Il s'agit avant tout de cerner la problématique, les jeux d'acteurs-trices, les enjeux à agir, ce qui a déjà ou pas été mis en place.

Identifier les relais/ liens/complémentarités et responsabilités.

Le groupe d'appui est un levier pour rassurer et appuyer les professionnel-les du territoire sur les thématiques développées dans la formation-action. Il est nécessaire d'identifier les relais possibles au sein du groupe, les capacités de mobilisation et d'intervention légitimes au sein de chaque structure partenaire.

GRILLE D'APPUI À L'ANALYSE DE PRATIQUES

Dans l'échange avec le groupe.

Il s'agit d'abord de définir collectivement la problématique. Comment et pourquoi appuyer le-la professionnel-le? Comment et pourquoi traiter la situation?

- Dans l'animation et la régulation interne du groupe, il s'agit de :
 - ne pas rajouter du problème au problème : une situation amenant une situation, il est nécessaire de rester concentré-e-s. Il est important de ne pas comparer les situations car elles sont toutes singulières.
 - un travail en sous-groupes doit être privilégié afin de réguler les prises de parole et de rechercher une pluralité de points de vue et de pistes de travail.
 - la composition des groupes doit être plurielle afin de garantir une dynamique constructive.

outils utiles...

- méthode dite de «l'accélérateur de projets» qui permet de définir clairement et collectivement la problématique et de faciliter la résolution.
- schémas d'analyse produits/utilisés par le groupe dans le cadre de la formation-action : posture professionnelle, traitement d'une situation de discrimination, analyses en matière de radicalisation.

LAICITÉ - BREST

Fondation - Action Zne-Znrs

GRAFIK (l'illustration pour le dire)

5. POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE CITOYENNE, quelques outils...

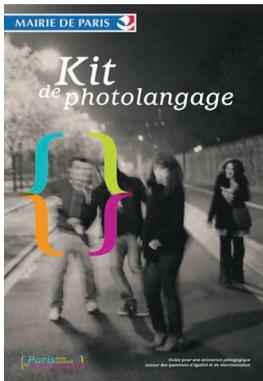


Engager une dynamique collective citoyenne implique un travail collectif autour des principes d'intervention et du cadre de l'écoute. Les éléments développés plus haut autour de la professionnalité sont ici également à mobiliser.

Permettre aux habitant-e-s de s'exprimer sur les questions qui les préoccupent au quotidien ou celles, comme la laïcité et la radicalisation qui occupent l'espace médiatique, engage les professionnel-le-s dans des démarches parfois longues mais souvent riches d'enseignements.

Au cours de cette formation-action, nous avons mobilisé diverses techniques et outils empruntés à l'éducation populaire et plus particulièrement des Scops telles que le Pavé, la Trouvaille ou l'Ardeur qui développent des approches sensibles et politiques tout en permettant aux professionnel-les de se construire une professionnalité juste et éthique. Ces outils sont facilement accessibles en ligne.

Ci-dessous, quelques uns des supports à l'échange expérimentés au cours de la formation-action :



Photolangage et livret pédagogique de lutte contre les discriminations

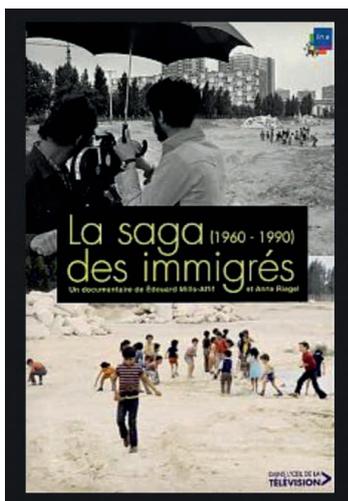
Réalisés par l'ISCRA-Méditerranée pour la Ville de Paris, le photolangage est un outil de lancement des échanges et de construction sur la durée d'un rapport au savoir partagé. À partir d'un kit de photos liées aux questions d'égalité, de laïcité et de discriminations, les participant-e-s sont amené-e-s à tirer les fils de leurs vécus, de l'histoire et de la mémoire pour construire une vision claire et partagée des enjeux contemporains de l'égalité.

Présentation complète sur www.iscra.org



Émission «Les pieds sur terre - la liberté d'exclusion» Sonia KRONLUND - 02.03.2015

Cette émission de radio retrace le parcours de plusieurs mères qui se sont vues refuser l'accompagnement de leurs enfants en sortie scolaire, suite à la mise en place de la Circulaire Chatel. Outil support à un temps d'échange autour de la laïcité et du pouvoir d'agir, ce document sonore permet d'ouvrir le dialogue.



«La saga des immigrés - 1960-1990»

Édouard Mills-Affif et Anne Riegel / INA / Dans l'oeil de la télévision

Un documentaire éclairant sur le traitement médiatique de l'immigration post-coloniale et sur la construction du «problème musulman» au travers de «l'affaire des foulards de Creil».

Un outil qui permet d'aborder des questions contemporaines en convoquant l'histoire et en ouvrant vers l'éducation aux médias.



«Les discriminations: Faire face!»

Film réalisé par MSE Rhône-Alpes et produit par la Ville de Villeurbanne dans le cadre du projet Equal Accède, «Acteurs concertés pour l'égalité et contre les discriminations ethniques à l'emploi des jeunes».

Un documentaire qui date de 2008 mais est toujours d'actualité de par la méthode choisie : l'automédiatisation, ou comment un dialogue par vidéo interposée entre jeunes de la Mission Locale et chefs d'entreprises membres d'un club RH peut contribuer à la conscientisation des discriminations et leur impact social.

6. LA RESTITUTION DU 16 DÉCEMBRE 2016

Les ateliers ont permis de définir des postures professionnelles d'écoute et de traitement des situations individuelles et collectives. Ils ont été également été le lieu d'expérimentation d'une pédagogie collective de la citoyenneté, du lien et de la non-discrimination.

La restitution a été animée par les membres du groupe, auprès d'une centaine de personnes.

Présentation des ateliers de la journée :

Professionnalité : Face à des situations de radicalisation, de rupture ou de discrimination comment positionner son curseur professionnel et analyser au mieux le ou les problèmes ?

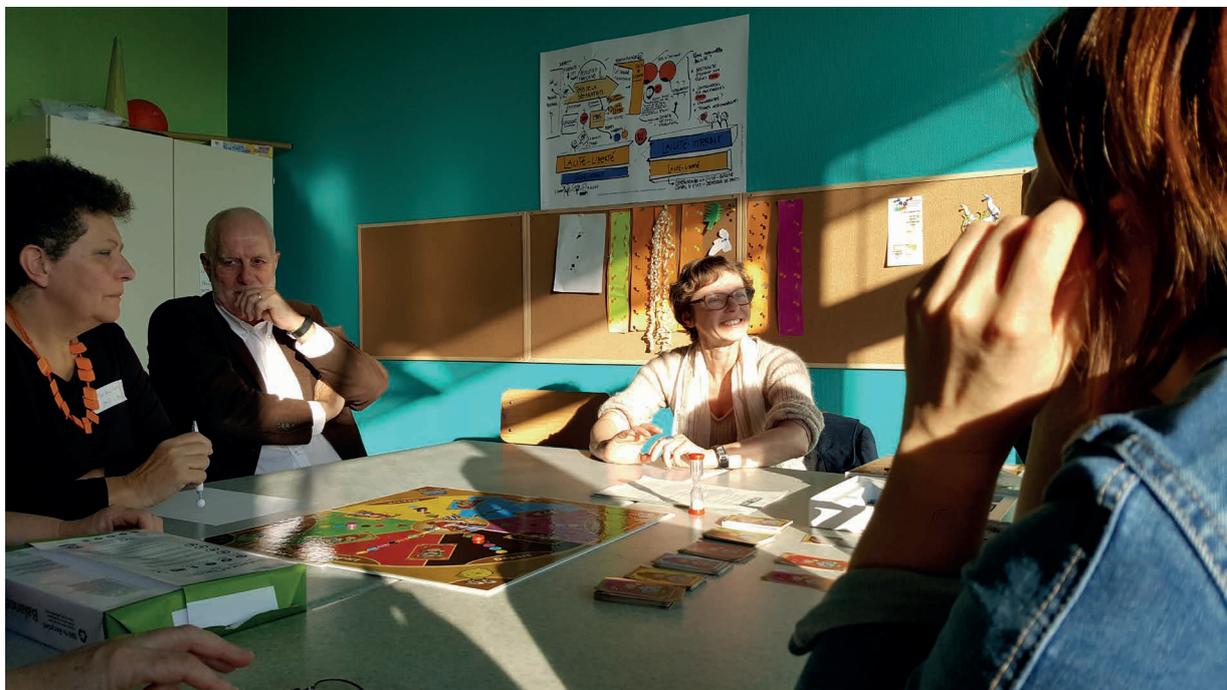
Processus de radicalisation, radicalité, révolte : à partir des analyses produites par la formation-action, les participant-e-s ont pu échanger sur leurs expériences, leurs points de vue.

Pédagogie de la laïcité : découverte d'un jeu de société Laïque Cité.

Projections-débat : La saga des immigrés (1960-1990), film documentaire d'Edouard Mills-Affif et Anne Riegel, INA.

Photolangage : Egalité, discriminations, laïcité, comment ouvre-t-on un dialogue partagé, constructif, donnant une place centrale aux vécus de chacun-e ?

Représentations sociales : Atelier autour des stéréotypes, de la perception de soi.



7. LE GROUPE D'APPUI

Groupe d'appui, pluridisciplinaire et interinstitutionnel mobilisable pour soutenir les professionnel-le-s du territoire dans leurs réflexions et recherches d'orientations, d'actions. Ce groupe traite des situations de de rupture en lien avec des questions de laïcité, discriminations etradicalisation.

Il est piloté par Brest Métropole.

Continuité de la formation-action, ce groupe est composé des personnes ayant suivi la démarche.

Il s'inscrit dans une dynamique territoriale et a vocation à s'ouvrir à d'autres professionnel-le-s dans la durée.

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

version complète sur laïcité-brest.net

Préalables :

Ce groupe d'appui s'inscrit dans la dynamique de la formation-action « Prévention des dérives sectaires et de la radicalisation violente, promotion de la laïcité et de la lutte contre les discriminations religieuses ».

Les membres de groupe ne sont pas des formateur-trice-s mais bien des personnes ressources, susceptibles d'aiguiller, d'orienter, d'appuyer d'autres professionnel-le-s vers une recherche de solutions ou des prises de décisions.

Pour fonctionner, ce groupe s'inscrit dans un territoire et un maillage institutionnel. Il n'a pas vocation à s'y substituer. De même, il est nécessaire que ce groupe soit reconnu par les institutions auxquelles appartiennent ses membres afin d'en assurer la continuité. Ainsi, il ne repose pas directement sur l'engagement personnel des professionnel-le-s qui le composent mais bien sur une mobilisation partagée et reconnue.

Ce groupe est pluridisciplinaire, mixte, divers et doit rester ouvert et égalitaire dans son fonctionnement.

Objectifs :

- 1. Accompagner des professionnel-le-s qui seraient confronté-es à des situations de rupture,**
- 2. Être en veille permanente sur les ressources existantes, au local comme au national, l'actualité des sujets tant du point de vue des sciences sociales que de l'action publique,**
- 3. Créer un réseau interinstitutionnel et pluridisciplinaire,**
- 4. Développer un espace d'analyse de pratiques autour de projets qui traitent des questions de discriminations, de laïcité et de radicalisation à l'échelle du territoire,**
- 5. Accompagner les initiatives émergentes et les professionnel-le-s qui les portent.**
- 6. Contribuer à la sensibilisation des acteur-trice-s du territoire.**

Temporalité :

Le groupe se réunit 1 fois tous les 2 mois, 1 journée.

Le groupe est mobilisable à tous moments, soit par petits groupes sur des situations ponctuelles, soit via la liste de diffusion à distance.

Composition :

Le groupe est composé des personnes ayant suivi la formation-action.

Le groupe est ouvert ponctuellement à des professionnel-le-s directement confronté-e-s à des situations de rupture.

Le groupe pourra inclure de nouveaux.elles professionnel-le-s, dans la limite du nombre permettant un fonctionnement serein et efficace, soit une trentaine de personnes.

Les institutions souhaitant que des professionnel-le-s de leur structure rejoignent le groupe devront s'assurer que ces dernier-ère-s aient suivi une ou plusieurs formations sur le sujet.

Principes déontologiques :

Le groupe d'appui ne se substitue ni aux professionnel-le-s dans l'accompagnement des personnes ni aux instances mandatées. Il est ressource et appui mais pas intervenant direct ou décisionnaire.

Le groupe et ses membres seront tenu-e-s à la confidentialité. Le secret professionnel lié à la charte déontologique de chaque profession représentée dans le groupe sera respecté. L'anonymat sera préservé. Les informations délivrées durant les rencontres ne pourront être diffusées à l'extérieur du groupe sans l'accord du groupe.

Les échanges devront se faire dans le respect du cadre suivant :

- **Confidentialité**
- **Liberté de parole**
- **Ecoute**
- **Non-jugement**
- **Confiance mutuelle**

Les membres du groupe s'engagent à mettre en commun les ressources et les informations concernant l'actualité des sujets traités.

Les situations traitées :

Par **situation**, la groupe d'appui désigne des situations individuelles ou collectives présentant des risques de ruptures, en avec la question des discriminations, de la laïcité/ fait religieux, ou radicalisation. En cas de risque radicalisation violente, le relais est passé à la Préfecture.

Le groupe d'appui se positionne à un échelon de **prévention**. Il peut accompagner des professionnel-le-s à la recherche de ressources face à certaines situations qui peuvent parfois poser un cas de conscience et nécessiter un regard extérieur. Le groupe d'appui développe la notion de **curseur professionnel**, méthode permettant de repérer les différentes facettes d'une situation et de réfléchir collectivement à des actions/postures à mettre en place.

Une situation peut être suivie sur la durée, observée plusieurs fois en fonction de l'évolution de la situation.

Parle-t-on de toutes les formes de discriminations ? Oui, dans le sens où ces discriminations constituent un terreau, un contexte favorable aux ruptures. La composition interdisciplinaire et interinstitutionnelle du groupe permet l'ouverture et l'orientation.

Fonctionnement :

Les échanges au sein du groupe ne feront pas l'objet de compte-rendu détaillé.

Le suivi des actions et les acquis de l'analyse de pratiques seront diffusés et capitalisés à l'occasion notamment d'un temps fort annuel.

Le groupe n'a pas vocation à remplacer les institutions. Il est un espace ressource en amont ou en aval du travail plus spécifique d'autres espaces institutionnels du territoire (CLS – contrat local de sécurité, CISPD – conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, GOR- Groupe opérationnel radicalisation du contrat de ville, et autres...). Ainsi, certaines situations pourront être relayées et d'autres non.

Communication/Modalités de saisine :

Entre les membres du groupe :

Les membres du groupe communiquent via une liste de diffusion mail.

Un registre des membres précisant les coordonnées de chacun-e ainsi qu'un-e référent-e en cas de changement de poste et/ou absence est à la disposition du groupe et tenu à jour par Brest Métropole.

Une cartographie de la répartition du groupe sur les territoires est visible sur le blog.

Saisine :

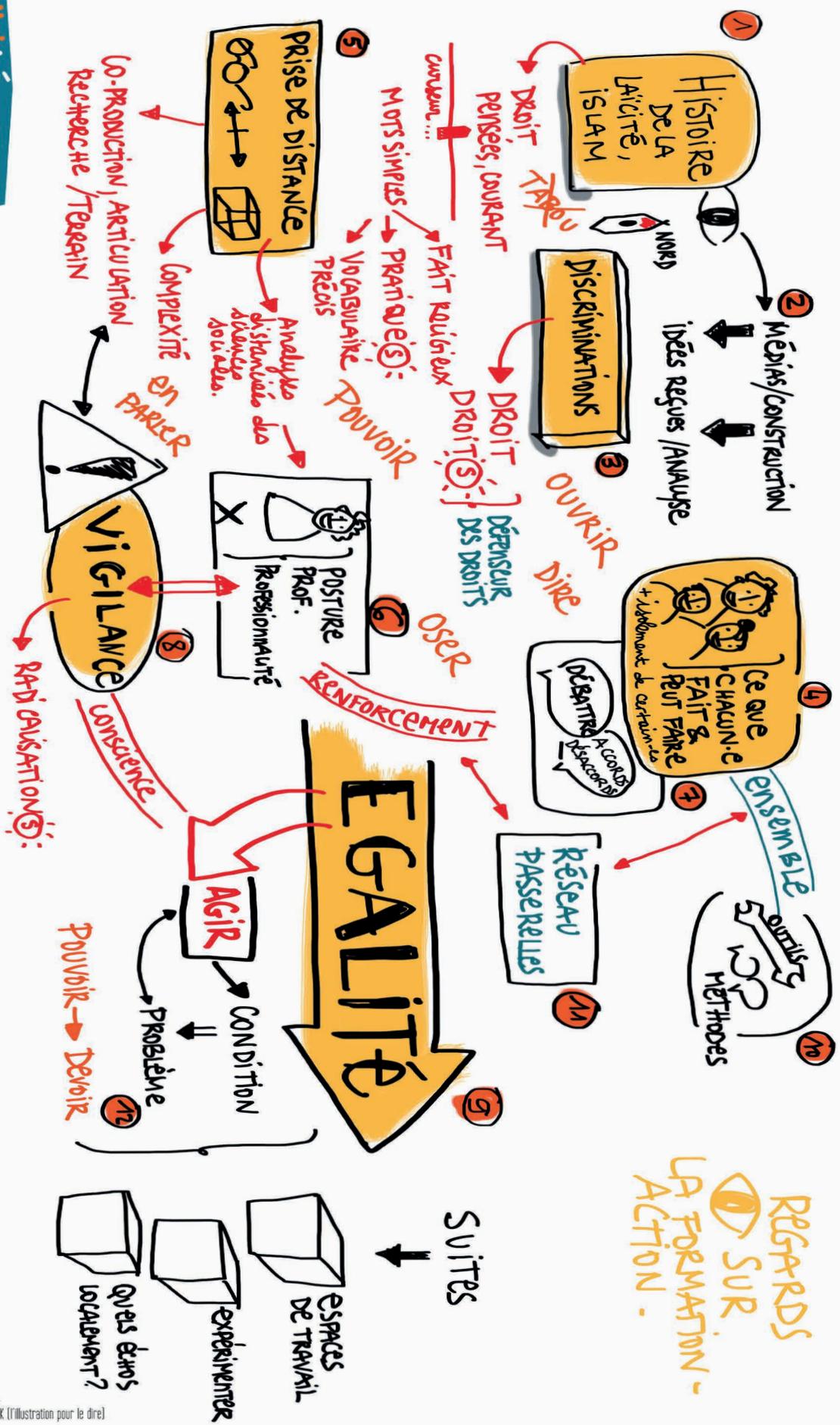
Le groupe pourra être saisi via la liste de diffusion mail, seulement par des professionnel-le-s identifié-e-s. L'adresse de contact ne sera communiquée que de façon ciblée, après un échange préalable.

CONCLUSION COLLECTIVE ET PERSPECTIVES...

La fresque ci-contre reprend les éléments de bilan formulés par le groupe. Les participant-e-s à la formation-action ont ainsi repéré un processus de mise en mouvement, en réflexion qu'ils détaillent comme suit :

1. Entrer dans ces questions c'est entrer dans l'histoire. Comprendre les courants de pensée, les débats, les évolutions sociétales.
2. Ce travail d'historicisation de la notion de laïcité notamment a permis au groupe d'évoluer au milieu des idées reçues et du «bruit médiatique».
3. La question des discriminations, au sens de la rupture d'égalité est apparue très rapidement comme essentielle pour comprendre la fragmentation de la société et le besoin de justice et de reconnaissance d'une partie de la population française.
- 4, 10 et 11. Face à ces réalités sociales complexes, l'enjeu de travailler ensemble, de rompre l'isolement est immense. La formation-action a permis d'enclencher des dynamiques, de construire des passerelles, de constituer un réseau qu'il faut continuer de nourrir.
5. Le croisement permanent entre apports des sciences-sociales et réalités de terrain a permis de prendre de la distance et de saisir la complexité des sujets traités. Avec une exigence, en parler, et continuer d'en parler.
- 6 et 8. De cette exigence, les membres de la formation-action ont fait émerger des postures professionnelles renforcées, qui permettent d'être vigilant-e-s tout en étant mesuré-e-s, impliqué-e-s tout en gardant du recul.
7. Le principe d'animation formulé dès le départ - à savoir la capacité du groupe à se mettre d'accord sur les désaccords - a été unanimement adopté.
9. L'égalité, au coeur des questions traitées.
12. La nécessité d'agir contre les discriminations, pour qu'elles soient considérées comme un problème public.
13. Des perspectives positives et motivantes : maintenir des espaces de travail actifs, continuer d'expérimenter et diffuser localement ce travail.

(...)



**Ce livret de capitalisation est issu du travail du groupe de professionnel-le-s ayant participé à la formation-action, portée par le Cabinet Concept RSE.
Il a été rédigé entre janvier et juillet 2017.**

La formation-action a été coordonnée par l'équipe du Développement Social Urbain de Brest Métropole.

CONTACTS :

**BREST MÉTROPOLE
MISSION DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN
TEL : 02 98 34 67 12
dsu@brest-metropole.fr**